Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901318-20260612-2026_06_05_04-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

COMMUNE DE LOCMÉLAR
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBÉRATION N° 2026-06-05-04

Nombre de Conseillers : - En Exercice : 11
- Présents : 7
- Votants : 10
- Procurations : 3

Date de la Convocation : 1er juin 2026
Date de l'affichage : 1er juin 2026

Le cinq juin deux mil vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur MOAL Pierre-Yves, maire.

PRÉSENTS : MOAL Pierre-Yves, OGER Thibaud, HIRRIEN Jean-Paul, MOAL Michelle, FAGOT Cyrille, GOURCY Sandra et ABGRALL Pauline
ABSENTS EXCUSÉS : RAUTUREAU Mikaël, qui a donné procuration à Jean-Paul HIRRIEN, BOTHOREL Philippe, qui a donné procuration à OGER Thibaud et QUENTRIC Magalie, qui a donné procuration à GOURCY Sandra.
ABSENTS : DOUAY Laurence
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ABGRALL Pauline

Objet : Subvention aux associations
« Les Bolides de Locmélar »

Monsieur le Maire rappelle que les subventions aux associations ont été votées lors du dernier Conseil Municipal, en date du 8 avril.

L'association « Les Bolides de Locmélar » a transmis sa demande le 18 avril, soit après la réunion du Conseil. Aucun montant n'est précisé dans la demande.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal** et à **10** voix pour :

➢ **DÉCIDE** d'octroyer une subvention d'un montant de **300 €** à l'association « Les Bolides de Locmélar ».

Fait à Locmélar, le 11 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE LOCMELAR 29400 FINISTERE

Le secrétaire de séance,
MOAL Pierre-Yves
ABGRALLPauline